



Réglementation du marché de Noël organisé le samedi 29 Novembre 2025

Le marché de Noël de Chaumont sur Tharonne est co-organisé par 3 associations Chaumontaises :

- **Happy Cancer - Créateur d'instant Happy,**
- **La Gymnastique de Chaumont sur Tharonne,**
- **Le Foyer de Rural de Chaumont sur Tharonne.**

[Cette manifestation aura lieu à l'Espace Tharonne 193 rue du Bois Fraisier à Chaumont sur Tharonne à partir de 10h00 à 18h00.](#)

Le marché de Noël est ouvert :

- ❖ Aux producteurs qui souhaitent proposer leurs productions locales ou régionales,
- ❖ Aux créateurs qui souhaitent proposer leurs créations personnelles et originales. Tout créateur devra présenter un n° SIRET ou s'il expose dans le cadre d'une association un n° RNA.

Nota : Un créateur qui aimerait participer mais qui n'aurait pas de couverture associative peut, s'il le souhaite, adhérer à l'association « Happy Cancer » afin de bénéficier de cette couverture.

Article 1 - Cette manifestation relève de la réglementation relative aux ventes au déballage définie par l'article L310-2 et du commerce, (chapitre II et V du décret n°961097 décembre 96 Titres II et V de la circulaire n°248 janvier 97 et l'article R 321-9 du code pénal).

Article 2 - Ce règlement est obligatoire et applicable à tout exposant inscrit et admis. Tout exposant s'engage à respecter les mesures d'ordres prescrites par des associations du Foyer Rural, de la Gymnastique de Chaumont sur Tharonne et d'Happy Cancer.

Article 3 - Les associations du Foyer Rural, de la Gymnastique de Chaumont sur Tharonne et d'Happy Cancer déclinent toutes responsabilités sur les transactions faites lors de la manifestation.

Article 4 - Les mineurs devront présenter une autorisation parentale manuscrite avec pièce d'identité.

Article 5 - Les emplacements sont déterminés par les associations co-organisatrices.

Article 6 - Un registre permettant l'identification des vendeurs présents est tenu à la disposition des autorités.

Article 7 - Toute infraction au présent règlement peut amener les associations co-organisatrices à exclure l'exposant en cause sans aucun recours pour celui-ci.

Article 8 - Toutes les dispositions prises par les organisateurs pour la bonne tenue du marché de Noël devront être respectées et suivies par les exposants.

Article 9 - Les associations du Foyer Rural, de la Gymnastique de Chaumont sur Tharonne et d'Happy Cancer déclinent toute responsabilité en cas d'accident, incident, vol, détérioration ou incendie. **Chaque exposant doit faire couvrir ses risques par sa responsabilité civile.**

Article 10 - Les associations du Foyer Rural, de la Gymnastique de Chaumont sur Tharonne et d'Happy Cancer se réservent le droit en cas de contestation ou litige à faire appel à la gendarmerie.

Les associations co-organisatrices se réservent le droit de modifier le présent règlement ainsi que le plan du site, dans l'intérêt général, si elles le jugent utile.

ATTENTION :

Aucune autre activité non déclarée dans la fiche d'inscription ne sera acceptée le jour du salon. De même, aucun professionnel non annoncé ne pourra exposer sans autorisation sur le stand d'un confrère.

EXPOSITION ET VENTE DE PRODUITS :

Il vous appartient de vous assurer que votre société vous autorise à participer à cette journée et de prendre connaissance de vos droits et interdits relatifs aux ventes.

Les exposants sont responsables de leur stand et de tous les articles qu'ils exposent.

Les organisateurs ne répondront pas des dommages que les exposants pourraient occasionner à des tiers, ni des pertes, vols ou destructions des biens exposés.

HORAIRES :

- Pour le public : La salle ouvrira ses portes de 10h à 18h00.

- Pour les exposants : L'installation se fera le samedi dès 8h00 et au plus tard à 9h30 afin d'avoir le temps d'installer votre stand.

Pour assurer un bon déroulement du marché de Noël, tous les exposants sont tenus d'être présents sur leur stand durant toute la durée du marché et de ne pas remballer avant l'heure de fermeture.

Seules des conditions météorologiques inappropriées pourraient amener l'association à modifier les horaires voire à en annuler la tenue. La décision sera portée à la connaissance de tous par tous les moyens utiles.

SUR PLACE :

Nous vous demandons de laisser votre emplacement propre à votre départ.

Les exposants ne sont pas autorisés à clouer, visser, punaiser, agraffer, coller ou écrire sur les murs ou sur tout autre support ne leur appartenant pas, de façon à les marquer irréversiblement.

Toute indécatesse à cette règle peut faire l'objet d'une facturation des supports endommagés ou du nettoyage des dits supports.

L'aménagement de votre stand ne peut en aucun cas déborder du volume de la surface allouée.

Aucun élément de décoration ne peut envahir ou occuper une partie des allées de circulation.

EMPLACEMENT / RÉSERVATION :

Tables, chaises seront mises à disposition.

Si besoin, merci de prévoir : une nappe pour votre emplacement, vos rallonges et multiprises.

INSCRIPTIONS

Le dossier d'inscription complet comprendra :

- ✓ le bulletin d'inscription, renseigné, daté, signé ;
- ✓ le règlement intérieur daté et signé ;

- ✓ la fiche d'assurance ;
- ✓ la caution par chèque de 20€, à l'ordre de l'Association Happy Cancer. Elle vous sera restitué lors de votre emballage à l'heure de fermeture du marché de Noël 2025.
- ✓ le chèque de 5€ afin d'adhérer à l'association « Happy Cancer» pour bénéficier de la couverture associative si vous n'avez pas de n° SIRET ou d'un n° RNA.

Vous devez envoyer, au plus tard le 11 octobre 2025, le dossier complet à :

Association de Gym de Chaumont sur Tharonne
Mairie
10 rue de Romorantin
41600 Chaumont sur Tharonne

Les exposants en signant leur demande et conformément aux dispositions contenues dans le présent règlement, acceptent le règlement de la manifestation.

Je, soussigné (e), Madame / Monsieur :

Représentant la société/ l'association :

Déclare avoir lu et accepté tous les termes du présent dossier de candidature du Marché de Noël de Chaumont sur Tharonne.

Date et signature :

Fait à : Le ___/___/2025



Fiche d'inscription

Samedi 29 Novembre 2025

Adresse de l'évènement : Salle des Fêtes Espace Tharonne 193 rue du Bois Fraisier de Chaumont sur Tharonne (41600) – Installation à partir de 8:00 – Ouverture au public de 10h00 à 18h00.

Entre Les associations du Foyer Rural, de la Gymnastique de Chaumont sur Tharonne et d'Happy Cancer
marchenoelchaumontsurtharonne@gmail.com

Mon identité créateur/producteur (rayer la mention inutile):

Civilité/ Société :

SIRET :

Responsable nom et prénom :

Adresse :

Code postal

Ville :

Téléphone portable :

Email :

Site Web :

Votre statut (à compléter obligatoirement) :

- Commerçant Artisan Auto-entrepreneur Association
 Entreprise (préciser votre raison sociale) :
 Autre (merci de préciser):

J'adhère à une association :

Nom de l'association :

Adresse association (ou ville) :

RNA Association (si connu) :

Nom Président Association :

Mail association :

Votre stand (à compléter obligatoirement) :

produits ou services proposés

- Produits alimentaires Restauration sur place Décoration de Noël
 Artisanat Bien-être
 Autres (merci de préciser) :

Votre équipement :

J'ai besoin de (rayer les mentions inutiles) :

